



GOLDEN GATE YACHT CLUB

#1 Yacht Road, San Francisco, California USA 94123

Le Golden Gate Yacht Club s'engage pour une épreuve basée sur le principe du Deed of Gift

Valence, le 29 Décembre 2007: Le Golden Gate Yacht Club annonce aujourd'hui qu'il disputera les régates de la prochaine America's Cup selon les règles de base du Deed of Gift, et qu'il va demander à la Cour de confirmer cette régate pour le mois d'octobre 2008.

« Nous devons désormais avancer, et obtenir des garanties », a annoncé Russell Coutts, le CEO de BMW ORACLE Racing.

« Nous avons espéré pouvoir négocier une régate conventionnelle, basée sur le principe du consentement mutuel. Mais le Defender nous a clairement démontré, ainsi qu'à toute la communauté de l'America's Cup, qu'il n'allait pas négocier. Nous sommes désormais déterminés à disputer une régate en multicoques en 2008.

« Si nous parvenons à nous imposer, et que Valence et l'Espagne apportent leur soutien, nous nous engageons à organiser une America's Cup conventionnelle à Valence en 2011, avec des règles justes et transparentes, acceptées par tous les compétiteurs par consentement mutuel », a-t-il déclaré.

Le 14 janvier, la Cour Suprême de l'Etat de New York va revoir et mettre en pratique la décision de justice établie le 27 novembre en faveur du GGYC. Le club souhaite disputer la régate « Deed of Gift » le plus rapidement possible, et a demandé à la Cour de permettre ceci.

Le club a tenté à de nombreuses reprises – avant et depuis la décision de la Cour du 27 novembre - de négocier une régate conventionnelle, mais le Defender a décliné toutes les propositions qui lui ont été faites.

-Fin -

Note à l'attention des éditeurs: Le rappel complet des faits est publié sur le site Internet du Golden Gate Yacht Club : www.ggyc.com

Pour plus d'informations:

Bernard Schopfer
Bernard.schopfer@maxcomm.ch
Mobile: +41 79 332 11 76

Jane Eagleson
Jeagleson@bmworacleracing.com
Mobile +34-6202-80742